

APICIL Asset Manager



*Camille BARBIER,
Directeur Général Délégué et
Directeur des Gestions
d'APICIL Asset Management*



*Laurent RYTLEWSKI,
Responsable du développement
d'APICIL Asset Management*

Quels résultats avez-vous enregistrés en 2022 ? Etes-vous satisfaits de votre activité ?

APICIL Asset Management, filiale de gestion d'actifs du Groupe APICIL, gère aujourd'hui plus de 10 milliards d'euros.

CB : Nous enregistrons une collecte nette positive sur l'année grâce à la diversité de notre offre de gestion. Nous avons certes souffert sur nos offres en gestion diversifiée les plus exposées aux taux d'intérêts, mais nous avons su progresser au niveau global grâce aux bonnes performances de nos fonds défensifs (Stratégie alimentation +5,3%, Stratégie Santé +3,9%) et surtout de notre fonds exposé aux sociétés productrices de matières premières (Stratégie Eurocovered matières premières +27,2%). Nous avons également fait preuve d'opportunisme en étant une des premières sociétés de gestion de la place à proposer à nos clients, dès le 30 juin 2022, un Fonds obligataire à échéance, Apicil Haut Rendement 2027 afin de profiter des rendements offerts sur le segment du high yield (obligations spéculatives).

LR : Comme le précise Camille, c'est le changement de paradigme qui est vraiment à noter en 2022. A compter de mars 2022, nous avons perçu une opportunité sur un segment délaissé depuis des années en gestion directe : la classe d'actifs obligataire à haut rendement ou obligations spéculatives. Avec des rendements supérieurs à 5% dans son ensemble sur le segment des obligations High Yield, cette classe d'actifs devenait, si on faisait attention au « picking » et en tenant compte de notre expertise sur le segment, une véritable offre à présenter notamment aux Conseillers en Gestion de Patrimoine. En effet, nous sentions lors de nos échanges avec eux, qu'ils étaient à la recherche d'une diversification dans leurs placements.

La fin de la politique du taux zéro est-elle positive ou négative ? En cette période particulière, y a-t-il des risques qui demandent de la vigilance ?

CB : Nous ne sommes pas persuadés que nous soyons sortis définitivement de la politique de taux zéro. Les raisons qui ont poussé les banques centrales à mettre sous perfusion les économies restent en effet inchangées (faiblesse de la croissance potentielle, vieillissement de la population, taux d'épargne élevé). Seule, la dynamique d'inflation a changé, mais nous ne souscrivons pas, chez Apicil AM, à l'analyse d'un retour durable de l'inflation pour les raisons précédemment décrites.

Cette analyse nous conduit à considérer la remontée des taux d'intérêt comme une opportunité d'investissement et c'est dans cette optique que nous avons choisi de proposer à nos clients un premier fonds obligataire à échéance dès le mois de juillet 2022.

Pour autant, la remontée des taux d'intérêt est porteuse de volatilité dans la mesure où cette nouvelle dynamique vient rabattre les cartes des valorisations relatives des classes d'actifs entre-elles. Il convient donc, dans ce nouvel environnement, de rester flexible dans les allocations mais également de renforcer la diversification des portefeuilles vers l'obligataire, car ce marché qui a (enfin) retrouvé de l'intérêt grâce au retour du portage positif.

Les CGP sont toujours à la recherche de produits de diversification. Quelles sont les bonnes pistes en 2023 ? Plus largement, quels sont les marchés porteurs ?

CB : Dès la rentrée de septembre, nous avons incité nos clients à revenir sur les marchés actions, d'abord vers le high yield européen, puis en novembre vers les actions de la Zone euro car nous considérons que les attentes de récession en Zone euro étaient exagérées. La solidité de la croissance sur la fin d'année 2022 et en ce début d'année nous donne raison et nous avons

ainsi récemment présenté à nos clients l'opportunité de revenir sur la classe d'actifs des small caps euro qui a sous-performé en 2022 et nous apparaît désormais sous-évaluée. Ensuite, la remontée des taux sur l'ensemble des segments du marché obligataire redonne une nouvelle dynamique aux fonds flexibles obligataires qui après une année 2022 décevante retrouve un intérêt fort, à la fois grâce au rendement embarqué mais également grâce à la diversification des stratégies obligataires proposées.

LR : Nous resterons vigilants à toute nouvelle opportunité à proposer à nos clients sur l'année 2023 en fonction du contexte. Ainsi que le précise Camille, nous pensons que l'obligataire va rester une classe d'actifs intéressante en 2023 et nous n'hésiterons pas à proposer un nouveau « millésime » en fonds daté si nous estimons que le niveau rendement/risque reste satisfaisant.

De plus, nous mettons les small/mid Caps à l'avant-poste de la reprise des marchés en 2023 même si de la volatilité est à attendre sur le sujet.

Quelles sont vos ambitions pour 2023 ?

CB : Notre ambition en 2023 est de poursuivre le développement de notre offre sur l'obligataire. Nous prévoyons ainsi le repositionnement d'un fonds obligataire sur des maturités 1/3 ans afin de profiter de l'inversion actuelle de la courbe des taux. Nous allons ensuite continuer à promouvoir nos fonds actions de gestion active et notamment notre Fonds d'actions small caps euro, Roche-Brune Euro PME Responsables, qui devrait présenter une belle opportunité de performance sur cette année selon nos hypothèses de contexte économique rappelé ci-dessus. Par ailleurs, l'intégration de l'extra-financier dans notre gestion reste un axe majeur de notre développement avec la volonté de parvenir à 90% de nos Fonds article 8.

LR : En plus de cette diversification de produits tel que le définit Camille, nous souhaitons encore et toujours, mieux faire connaître Apicil Asset Management auprès de la clientèle CGP en 2023. Être force de proposition de supports financiers mais également de solutions d'investissement à plusieurs niveaux.

Nous sommes de plus en plus sollicités afin d'étudier la faisabilité et l'opportunité d'être les gérants de fonds dédiés pour un cabinet de CGP en raison de nos expertises tant obligataires qu'actions. Avec notre ADN assurantiel, la maîtrise du risque est un élément déterminant pour nos clients.

Mais également avec la mise en place des questionnaires de préférences de durabilité, nous sommes également présents pour présenter des solutions d'investissement ESG afin de respecter la règle et l'esprit de la réglementation dans ce domaine.

Document non contractuel et constituant une communication publicitaire. Les informations reprises dans ce document peuvent constituer une recommandation d'investissement pouvant générer des conflits d'intérêts. Les OPC cités présentent un risque de perte en capital ainsi que d'autres risques en fonctions de l'investissement : risque action, risque de taux, risque de crédit, etc. Veuillez-vous référer aux prospectus et aux documents d'informations clés pour l'investisseur des OPC avant de prendre toute décision finale d'investissement. Le présent document contient des éléments d'information, des opinions et des données chiffrées que Apicil AM considère comme exactes ou fondées au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier ou boursier du moment. Retrouvez l'ensemble de la documentation sur le site internet d'APICIL Asset Management : <https://www.apicil-asset-management.com>